

## ECOLE CATHOLIQUE ET IMPOTS PUBLICS

Les incroyants ont l'école appelée neutre. Vouloir élever des enfants catholiques dans ces écoles-là, c'est vouloir supprimer leur vitalité catholique. Jamais nous ne pourrions accepter cela. Il faut des écoles catholiques pour les catholiques. Il faut l'égalité des subsides devant les pouvoirs publics.

Les impôts payés par tout le monde doivent être utilisés au profit de tout le monde. Et je ne vois pas comment vous pourriez trouver équitable de donner une part aux pères de famille sans religion et de ne pas en donner une, et la même proportionnellement, aux pères de famille catholiques.

(Paroles du cardinal Mercier à Clémenceau le 15 janvier 1920.)



## PENDANT L'ÉLEVATION

Tous les chrétiens savent — et croient fermement — que la consécration change substantiellement le pain et le vin, qui deviennent aussitôt le Corps et le Sang de Jésus-Christ. Au II<sup>ème</sup> siècle, deux hérétiques nièrent plus ou moins ce changement. L'Église les condamna, et pour manifester sa foi, prescrivit à ses prêtres d'élever les Saintes Espèces après chaque consécration, afin de les présenter à l'adoration des fidèles. Dès ce moment, croyons-nous, et jusqu'en 1906, les chrétiens s'inclinèrent profondément pendant chacune des deux élévations.

Le 2 juillet 1906, Pie X recommanda une nouvelle pratique, devenue vite universelle. Lorsque le prêtre élève la Sainte Hostie, aussitôt après sa consécration, le Pape nous conseille de la regarder, en prononçant la prière de l'apôtre Saint Thomas : Mon Seigneur et mon Dieu ! A cette pratique, surtout si elle est quotidienne, il attache une indulgence considérable.

Deux remarques à ce sujet. — 1. La recommandation qui précède concerne exclusivement l'élévation de l'hostie, et non l'élévation du calice. Rien n'est changé au sujet de cette dernière, pendant laquelle les fidèles doivent rester inclinés du commencement à la fin.

2. En résumé, on s'incline au coup de sonnette qui suit immédiatement la consécration de l'hostie ; on relève la tête au second coup, afin de regarder la Sainte Espèce ; on s'incline de nouveau au troisième coup.

Pendant l'intervalle qui sépare les deux consécérations, rester à genoux, la tête droite. S'incliner au premier coup de clochette, et rester ainsi (sans relever la tête) jusqu'à la fin de la seconde élévation.